

MUNICIPALITÉ DE TINGWICK

Procès-verbal de la séance spéciale du conseil tenue le 19 avril 2022 à la salle du conseil, située au 12, rue Hôtel-de-Ville à Tingwick

Sont présents : M. Réal Fortin, maire (11 h 35)
MM. Sylvain Hinse, conseiller (11 h 35)
Denis V. Lachance (11 h 35)
Mario Hinse, conseiller (11 h 35)

Sont absents : M^{mes} Annie Verreault, conseillère
Suzanne Gagnon, conseillère
M. Pierre-André Arès, conseiller

Les membres présents forment le quorum.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 11 h 35 par le maire, Réal Fortin. Chantale Ramsay, directrice générale et greffière-trésorière, agit à titre de greffière.

2022-04-114

Constatation de l'avis de convocation

Considérant que les membres du conseil présents reconnaissent avoir reçu l'avis de convocation dans les délais prescrits;

Considérant que l'avis de convocation a été signifié tel que requis par le Code municipal à tous les membres du conseil;

Considérant que la présente séance spéciale a été convoquée par le maire, Réal Fortin;

Considérant que le sujet inscrit sur l'avis de convocation est le suivant :

- ✓ Prise de position : dossier Gesterra

En conséquence, sur proposition du conseiller Sylvain Hinse, appuyée par le conseiller Denis V. Lachance, il est résolu :

- que les membres présents du conseil mentionnent avoir reçu l'avis de convocation dans les délais prévus par la loi;
- que les membres du conseil ne sont pas tous présents;
- que l'ajout ou la modification de sujets inscrits à l'ordre du jour ne peut être fait étant donné que tous les membres du conseil ne sont pas tous présents.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2022-04-115

Prise de position : dossier Gesterra

Considérant que le maire, Réal Fortin ainsi que certaines municipalités de la MRC d'Arthabaska ont entreprises des démarches dans le dossier de Gesterra afin d'obtenir plus de transparence, d'obtenir des réponses à leurs questions sur les décisions prises et sur les investissements;

Considérant que le conseil a une obligation de transparence envers ses citoyens et doit répondre à leurs interrogations;

Considérant que sur l'adoption de la présente résolution, celle-ci sera transmise aux autres municipalités engagées appuyant cette prise de position dans le dossier Gesterra afin qu'une résolution équivalente soit adoptée.

En conséquence, sur proposition du conseiller Denis V. Lachance, appuyée par le conseiller Mario Hinse, il est résolu que le conseil de la Municipalité de Tingwick appuie son maire, Réal Fortin dans sa prise de position dans le dossier Gesterra.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

